



L'accord des participes passés en 4e-3e : exercices corrigés

Réviser l'accord du participe passé avec une leçon claire, des exercices progressifs, une correction détaillée et un PDF à imprimer.

orthographe-francais

L'accord des participes passés dépend de l'emploi du participe : seul, avec être ou avec avoir. Le bon réflexe consiste à repérer l'auxiliaire, le sujet et le complément d'objet direct, puis à appliquer la règle avant d'écrire la terminaison.

Une seule lettre oubliée peut faire perdre le point : « les fleurs que j'ai cueillies » ne s'écrit pas comme « j'ai cueilli des fleurs ». Pour choisir vite la bonne terminaison, commence par repérer le participe passé, puis cherche l'auxiliaire et le mot qui commande l'accord. En 4e et en 3e, les erreurs viennent souvent du complément d'objet direct placé avant le verbe. La méthode tient en peu d'étapes, mais elle demande de l'entraînement sur des phrases courtes, variées et corrigées.

Objectif et prérequis

Prénom : _____ **Date** : _____

4e-3e cycle 4 Français orthographe accord du participe passé

Réussir l'**accord du participe passé**, ce n'est pas deviner une terminaison : c'est repérer le participe, l'auxiliaire et le mot qui commande l'accord. Tu vas t'entraîner avec des **exercices d'accord des participes passés** courts, progressifs et corrigés, pour gagner en précision sans perdre de temps.

Objectif élève : savoir accorder un **participe passé** employé seul, avec *être* ou avec *avoir*, puis justifier ton choix à l'oral ou à l'écrit. Pas de pari. En pratique, tu dois écrire « les feuilles tombées », « elles sont parties » ou « les lettres que j'ai écrites » en expliquant pourquoi l'accord change.

Prérequis : reconnaître un participe passé comme *pris, finie, venus* ; identifier le sujet du verbe ; repérer un complément d'objet direct, surtout quand il est placé avant le verbe. Ces trois réflexes suffisent pour aborder l'**orthographe** de niveau **cycle 4** et réussir les exercices corrigés.

L'accord du participe passé : ce qu'il faut savoir

Quel mot commande vraiment l'accord ? Le **participe passé** peut être employé seul, avec l'**auxiliaire être** ou avec l'**auxiliaire avoir**. Employé seul, il s'accorde comme un adjectif : *des copies corrigées*. Avec être, il s'accorde avec le sujet : *elles sont parties*. Avec avoir, il s'accorde avec le **COD** seulement si ce COD est placé avant le verbe : *les lettres qu'il a écrites*. Simple à dire, moins automatique à appliquer en 4e-3e.

Le **participe passé** est une forme du verbe : *mangé, fini, pris, allé*. L'auxiliaire est le petit verbe qui l'accompagne : être ou avoir. Le sujet répond à « qui est-ce qui ? ». Le COD répond à « qui ? » ou « quoi ? » après le verbe. Le genre indique masculin ou féminin ; le nombre indique singulier ou pluriel. Dans les exercices sur l'accord des participes passés, le bon réflexe consiste donc à identifier le cas avant d'ajouter une terminaison.

Cas	Mot à chercher	Accord attendu
Participe passé employé seul	Le nom complété	Accord en genre et en nombre avec ce nom
Avec l'auxiliaire être	Le sujet	Accord avec le sujet
Avec l'auxiliaire avoir	Le COD placé avant	Accord seulement si le COD est avant le verbe

Méthode pas à pas pour choisir le bon accord

Comment éviter l'erreur classique en dictée de 4e ou de 3e ? La **méthode accord participe passé** tient en quatre questions fixes, toujours dans le même ordre, car l'accord dépend de l'**auxiliaire**, du **sujet** ou du **COD placé avant**. Simple. Avec avoir, retiens ce réflexe imprimable : *je regarde avant le*



verbe. Si rien ne commande l'accord, tu gardes la terminaison de base ; sinon, tu ajustes en genre et en nombre.

1. Entoure le participe passé, puis vérifie sa forme de départ : écrit, finie, pris, venues, vendu.
2. Repère l'auxiliaire ou l'absence d'auxiliaire : avec être, cherche l'accord avec le sujet ; sans auxiliaire, accorde comme un adjectif.
3. Cherche le mot qui commande l'accord : avec avoir, demande « qui ? » ou « quoi ? » et accorde seulement si le COD est placé avant.
4. Ajoute la bonne terminaison : -e pour le féminin, -s pour le pluriel, -es pour le féminin pluriel, puis relis la phrase entière.

Exemples résolus

Un exemple réussi vaut souvent 3 lignes de règle. Dans les exercices sur l'accord des participes passés, la réponse seule ne suffit pas : il faut nommer le **participe passé**, identifier l'auxiliaire, puis justifier la marque ajoutée.

Exemple 1 avec l'auxiliaire être : « Les feuilles sont tombées. » Le participe passé est « tombées ». Il est construit avec l'**auxiliaire être**, donc il s'accorde avec le sujet « les feuilles », féminin pluriel. On ajoute donc -ées. Correction expliquée : feuilles → féminin pluriel → tombées.

Exemple 2 avec l'auxiliaire avoir : « Les lettres que j'ai écrites. » Le participe passé est « écrites ». Avec l'**auxiliaire avoir**, on cherche le **complément d'objet direct** : « que » reprend « les lettres ». Comme le COD avant le verbe est féminin pluriel, on écrit « écrites ». À l'inverse : « J'ai écrit des lettres. » Ici, le COD « des lettres » est placé après, donc aucun accord : « écrit » reste au masculin singulier.

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

